



Mamoudzou, le 20 janvier 2015

A

Madame la Vice Rectrice

Madame la Vice Rectrice,

Le SNUipp-FSU Mayotte a toujours exprimé ses inquiétudes par rapport aux conditions de mise en œuvre des rythmes scolaires à Mayotte et condamné le fait que vous imposiez ce nouveau dispositif dans les écoles qui fonctionnent avec les « rotations ».

C'est pour cette raison que, à défaut d'une suspension temporaire du décret n°2013-707 du 2 août 2013 dans notre département, nous souhaitons la mise en place de dispositifs plus adaptés aux réalités locales, dérogeant éventuellement au décret n°2014-457 du 7 mai 2014.

Devons-nous d'ailleurs vous rappeler que vous vous étiez engagée à ne pas l'appliquer dans les écoles en rotation et que le Préfet de Mayotte a affirmé dans la presse qu'il est possible d'adapter les nouveaux rythmes là où c'est nécessaire. En tout cas, le Directeur Adjoint au cabinet de la Ministre de l'Education Nationale ne nous a pas semblé y être opposé

Pourtant, nous constatons que pas moins d'une trentaine d'école qui fonctionne avec des rotations l'applique (Chirongui mat, Iloni, Labbatoir 6 et 7, Pamandzi 7 mat, Hampjago plage, Mtsangamouji mat, Sada 1 et 2 mat, Tsingoni, Vahibé 1, Tsoundzou 1, Doujani 1, ...).

On retrouve des écoles en rotation à plus de 70% qui appliquent les rythmes par groupe, des situations où coexistent dans la même écoles des classes en rotation et d'autres qui appliquent les rythmes scolaires ... et plus surprenant encore, des écoles (où il n'y a que 2, 3 ou 4 classes en rotation) qui font la « tournante » à cause de ces nouveaux rythmes, vous nous avez inventé la « tournante », comme dans certaines écoles de la commune de Chirongui (maternelle de Poroani).

Par ailleurs, nous regrettons le fait que vous n'avez pas réellement expérimenté notre proposition d'organisation de 5 matinées de 4 heures et de 2 après-midi de 2 heures. Nous insistons sur le fait que les collègues sont très inquiets par rapport aux conséquences de ces nouveaux dispositifs sur la réussite des élèves. De façon unanime, ils affirment que les après midi, leurs élèves ne sont pas attentifs ni réceptifs.

Tout en restant à votre entière disposition pour des éléments complémentaires et dans l'espoir d'une suite favorable à notre demande, je vous prie d'agréer, Madame la Vice Rectrice, l'expression de ma très haute considération.

Rivomalala RAKOTONDRAVELO
Secrétaire Départemental